

République Française - Département du Cantal

Arrondissement de Saint-Flour

VILLE D'ALLANCHE

CANTAL



ALLANCHE - Commune

Séance du jeudi 29 janvier 2026

Membres en exercice
: 12

Date de la convocation: 21 janvier 2026

Présents : 7

*vingt-neuf janvier deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe ROSSEEL,*

Votants: 9

Présents : Philippe ROSSEEL, Claudine HOUSELLE, Roland VEDRINES,
ERIC VIALA, JENNIFER DEVÈZE, AUDREY BLANQUET, JULIEN
THERON

Pour :9

Contre : 0

Représentés: JACQUELINE BARTHAIRE représentée par Philippe
ROSSEEL, CLAUDE PESCHAUD représenté par JULIEN THERON

Abstention : 0

Excusés: THIERRY MARSILHAC, ALAIN GRIFFE

Secrétaire de séance:
JENNIFER DEVÈZE

Présents non votants :

Absents: LUDOVIC LEVAIS

Objet: Confirmation de demande de FCS 2026 : aménagement du camping municipal - DE_002_2026

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante que, par courrier en date du 27 juin 2025, le Département du Cantal a présélectionné l'opération de rénovation et de modernisation du camping municipal Les Gentianes au titre du Fonds Cantal Solidaire 2025.

Il précise que ce courrier prévoit une dépense subventionnable retenue à hauteur de **QUATRE VINGT-SIX MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-DOUZE EUROS HORS TAXES (86.892,00€ HT)** ainsi que le montant de l'aide retenue, à savoir **DIX-SEPT MILLE TROIS CENT SOIXANTE-DIX-HUIT EUROS HORS TAXES (17.378,00 € HT)**.

Par courrier en date du 15 janvier 2026, il a été demandé à la commune de confirmer ce projet au titre du FCS 2026.

Pour mémoire, ce projet d'aménagement du camping Les Gentianes et de mise aux normes des sanitaires consiste à :

Date de transmission de l'acte: 30/01/2026

Date de réception de l'AR: 30/01/2026

015-211500012-DE_002_2026-DE

A G E D I

- mettre en place une barrière levante à l'entrée du camping avec lecteur de badge intérieure/extérieure, ceci afin de sécuriser et contrôler l'accès au camping ;
- équiper l'accès à l'accueil d'une terrasse afin d'en assurer l'accessibilité PMR ;
- remplacer les bornes électriques existantes car plus aux normes, et refaire l'installation électrique des mobil'homes ;
- remplacer et améliorer la signalétique ;
- installer de nouveaux sanitaires remplissant les normes actuelles d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité imposées pour la gestion du camping ;

Le Maire confirme le plan de financement suivant :

Montant estimatif du projet HT : **86 892,25 €**

Montant estimatif du projet TTC : **104 270,70 €**

Montant des travaux et Des subventions à percevoir	DÉPENSES	RECETTES
Montant des travaux HT	86 892,25 €	
Fonds Hôtellerie de Plein Air (40%)		34 756,90 €
FCS 2025/2026 (20%)		17 378,00 €
Reliquat DETR 2020 (15 %)		13 331,50 €
AUTOFINANCEMENT (25%)		21 425,85 €
TOTAL	86 892,25 €	86 892,25 €

Aujourd'hui, la municipalité souhaite confirmer sa demande d'aide financière auprès du Département du Cantal pour la rénovation et la modernisation au titre du FCS 2026 sur la base d'un montant de dépense global évalué en 2025 à la somme totale de **86.892,00 € HT**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **DE CONFIRMER** la demande de subvention au titre du FCS 2026 auprès des services du Département à hauteur de **DIX-SEPT MILLE TROIS CENT SOIXANTE-DIX-HUIT EUROS (17.378,00 € HT)**. ;
- **D'ADOPTER** le plan prévisionnel de financement ci-dessus ;
- **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget prévisionnel 2026 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs aux demandes de subvention et au bon déroulement de cette opération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Le Maire,

Philippe ROSSEEL



Date de transmission de l'acte: 30/01/2026

Date de reception de l'AR: 30/01/2026

015-211500012-DE_002_2026-DE

A G E D I

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture
et de sa publication

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le : 30 JAN. 2026

publié le : 30 JAN. 2026

Date de transmission de l'acte: 30/01/2026
Date de reception de l'AR: 30/01/2026

015-211500012-DE_002_2026-DE
A G E D I

